

**Formation intensive de
perfectionnement
professionnel
en recherches
en archives historiques
pour étudiant(e) en
master ou doctorat**

“ImmARCH”

**Appel à candidatures
pour une bourse pour la
participation
à la session
2021-2022**

- **Programme de formation destiné à des candidat(e)s originaires du Burundi, de République Démocratique du Congo et du Rwanda**
- 14 bourses disponibles pour la participation
- Formation en plusieurs volets
 - Formation en ligne d'une semaine avant la formation à l'EPA (Ecole du Patrimoine Africain)
 - Formation de 2 semaines à l'Ecole du Patrimoine Africain (Porto Novo - Bénin)
 - Travail pratique de mise en application de l'acquis dans le cadre professionnel du/de la candidat/e
 - Possibilité de mise en pratique lors d'un séjour de trois mois en Belgique au Musée royal de l'Afrique centrale ou aux Archives Générales du Royaume en Belgique
- **Date limite de candidature le 14/07/2021**
- **Séance d'information en ligne sur la formation le 27/05/2021**



**ImmARCH – Programme de perfectionnement professionnel en recherche en archives
historiques pour étudiant(e)s en master ou doctorat
Session 2021/2022**

**Appel à candidatures pour la session de séminaires intensifs à l'Ecole du Patrimoine Africain pour
archivistes originaires du Burundi, de République Démocratique du Congo et du Rwanda
Porto Novo- Bénin - 05/03/22-20/03/22**

Organisé par le Musée royal de l'Afrique centrale (Belgique), département Histoire & Politique

En partenariat avec :

L'Ecole du Patrimoine Africain (Bénin)

Sous l'égide de la Coopération belge au développement (Belgique)

SEANCE D' INFORMATION EN LIGNE LE 27/05/2021

DATE LIMITE DE CANDIDATURE 14/07/2021

Objet :

Le Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren- Belgique (MRAC), en coopération avec l'Ecole du Patrimoine africain (EPA) à Porto Novo, Bénin souhaite répondre aux demandes de formations (y compris pratiques) à la recherche en histoire, grâce à un financement de la Coopération belge au Développement. Afin de partager ses normes et de participer à la formation des futurs jeunes collègues en provenance du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda, une formation intensive de perfectionnement professionnel intitulée « ImmArch ». De courte durée, cette formation est mise en place, en ligne, au Bénin puis en Belgique et la participation est facilitée par l'octroi d'une bourse. Elle se déroulera en quatre étapes.

La langue de travail (écrit et oral) sera le français.

Profil des candidats:

- Etre âgé de moins de 45 ans à la date du 1^{er} Mars 2022,
- En provenance (citoyenneté, résidence, sujet d'études, ou université d'études) de la RDC, du Rwanda ou du Burundi,
- parfaitement francophone (écrit et oral),
- être titulaire d'un master universitaire en histoire, de préférence, ou en sciences humaines (histoire de l'art, sciences politiques, gestion, droit, etc.),
- être régulièrement inscrit de préférence en doctorat, éventuellement en DEA (Master 2),
- s'engager à réintégrer leur institution d'origine à la suite du programme de formation et à faire bénéficier d'une rétrocession des connaissances leurs collègues restés sur place,
- être équipé d'un ordinateur portable et d'une connexion internet de haut niveau,
- être dynamique, sérieux.se, respectueux.se des autres, ponctuel.le et travailleur.se.

La participation des acteurs potentiels de changement et des femmes est encouragée. En conséquence, la moitié des places et des bourses disponibles sera réservée à des candidates dont le niveau d'études et d'expérience est équivalent à celui de leurs collègues masculins.

Les participant(e)s, en provenance d'autres zones géographiques, ayant une bonne maîtrise du français, peuvent présenter leur candidature mais ne pourront pas bénéficier d'une bourse.

Déroulement du programme :

Le programme ImmARCH se déroulera en quatre étapes (toutes les dates indiquées sont strictement indicatives) :

- Formation en ligne : La première partie de la formation se tiendra en ligne, durant une semaine à plein temps en Juillet - Août 2021. Toutes les personnes ayant candidaté au programme ImmArch dont la candidature a été jugée recevable devront participer à ce premier volet d'initiation aux projets digitaux d'histoire publique et de diffusion des résultats. Les participants auront à développer un projet visible en ligne (blog, vlog, chaine youtube, etc...) autour de la thématique de leur thèse (ou leur mémoire pour les personnes inscrites en master2).
- Séminaires intensifs à l'Ecole du Patrimoine Africain : La seconde partie de la formation se tiendra du 05 au 20 Mars 2022 à l'Ecole du Patrimoine Africain, à Porto Novo au Bénin. Pour cette seconde étape, un maximum de 14 personnes sera retenu parmi les participants ayant suivi la première partie de la formation de façon satisfaisante. Elle offrira aux participants sélectionnés un approfondissement méthodologique, pratique et théorique de la recherche en histoire et des instruments de recherche à travers des séminaires intensifs, une mise en pratique et un contrôle des connaissances.
- Travail pratique : La troisième partie du programme s'effectuera durant le mois d'Avril ou Mai 2022, grâce à un accompagnement

ponctuel, individualisé, à distance par internet. Pour cette troisième étape, chaque participant réalisera un projet en ligne digital, mettant en application pratique les principes de recherche en histoire, selon ses activités au sein de l'institution d'appartenance, et la nécessaire diffusion et vulgarisation vers le grand public.

- **Mise en pratique** : La dernière étape de la formation, d'une durée de 3 mois (dernier trimestre 2022 – indication sous réserve) permettra aux participants sélectionnés d'effectuer leur recherche au sein des archives présentes en Belgique, sous la direction d'un scientifique du MRAC. Les participants pourront ainsi travailler sur un chapitre de leur thèse. Pour cette dernière étape, un nombre maximum de 4 participants sera retenu parmi les participants ayant suivi l'ensemble du programme avec sérieux et assiduité et ayant satisfait aux épreuves de chaque étape.

La participation aux étapes en ligne à distance est requise pour pouvoir voir sa candidature éligible aux volets suivants.

Pour les volets se déroulant en ligne, les participant(e)s retenu(e)s bénéficieront :

- d'une mise à disposition des ressources d'information pour soutenir leur formation théorique et/ou leur mise en pratique,
- d'un suivi ponctuel par un encadrement professoral (scientifique du MRAC en Belgique),
- de séminaires en synchrone en relation avec des thèmes de la formation, assurés par une scientifique du MRAC,
- d'un encadrement dynamique permettant de nombreux échanges, tant entre participants qu'avec le personnel du MRAC.

Pour les volets se déroulant au Bénin et en Belgique, les participant(e)s retenu(e)s bénéficieront :

- d'une bourse permettant la participation constituée d'une allocation de subsistance journalière, de la prise en charge du logement, des assurances nécessaires, et du billet d'avion aller-retour depuis leur pays d'origine,
- d'une mise à disposition des ressources documentaires et informatiques pour soutenir leur formation théorique et/ou pratique,
- d'un suivi ponctuel par un encadrement professoral (enseignant à l'EPA au Bénin, ou scientifique du MRAC en Belgique),
- de séminaires en relation avec des thèmes de la formation, assurés par le personnel enseignant de l'EPA,
- d'un encadrement dynamique permettant de nombreux échanges, tant entre participants qu'avec les scientifiques et professeurs de l'EPA, ou du MRAC.

Durant toute la session à l'EPA et durant les sessions en ligne, les participant(e)s devront rendre des rapports écrits réguliers ou réussir des contrôles des connaissances. Au MRAC, les participants devront présenter des rapports réguliers sur l'avancement de leurs travaux. A la fin de leur séjour en Belgique, les participants sélectionnés ayant satisfait aux exigences des enseignants et des responsables recevront un certificat validant leur formation.

Modalités de sélection des candidat(e)s :

Les candidat(e)s seront sélectionné(e)s en fonction de leur adéquation au profil publié ci-dessus.

Ils/elles devront également établir clairement dans leur dossier par une lettre de motivation la nécessité de suivre la formation tant à l'EPA qu'au MRAC et les bénéfices que leur participation à la formation apportera à leur institution et à la finalisation de leurs recherches.

La sélection des candidat(e)s boursiers(ières) sera établie par un Comité de Sélection composé de scientifiques du MRAC et de l'EPA

impliqués dans le programme ImmARCH. Pour ce faire, le comité examinera en particulier l'adéquation de la candidature aux critères exigés, l'analyse du CV du/de la candidat(e), son engagement lors des périodes de formation en ligne ou au Bénin, ses recherches précédentes et ses publications passées, ses projets en histoire publique et sa capacité à rétrocéder les connaissances acquises au Bénin et en Belgique.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

1. le formulaire de candidature dûment complété,
2. une lettre de motivation
3. une copie scannée d'un document d'identité (de préférence une copie du passeport),
4. la photocopie du dernier diplôme universitaire obtenu,
5. une preuve d'inscription en DEA (Master 2) ou en thèse, sur papier à entête,
6. le plan de thèse / du DEA,
7. un chapitre de la thèse / du DEA
8. la réalisation d'un petit reportage filmé ou photographique sur l'historicité et l'actualité du sujet de thèse / DEA
9. le portfolio des réalisations et expériences de diffusion des connaissances par projets digitaux.

Plus de précisions sur les points 8 et 9 du dossier à constituer seront explicités lors de la séance d'information on-line organisée le 27/05/2021.

Une réunion d'information, non enregistrée et non rediffusée ensuite à propos de l'appel et des candidatures est prévue en ligne, le jeudi 27/05/2021 à 8 heures, heure de Bruxelles (UCT+1) pour les cents premiers inscrits. Inscription (gratuite) à la séance d'information requise : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-immarch-mracepa-seance-dinformation-150380621487>

Tous les dossiers de candidatures devront parvenir **avant le 14/07/2021**. Le formulaire doit être rempli et renvoyé avec les copies des documents demandés et les liens activés des reportages / portfolios des activités (etc.) par email à callarchivesepa@africamuseum.be et dt@epa-prema.net et epa@epa-prema.net.

Tout dossier incomplet ou parvenant après le 14/07/2021 ne pourra pas être pris en considération.

Les candidats/es dont les dossiers sont recevables seront invités à participer à la formation d'initiation en ligne d'une semaine.

Suite à cette formation, la sélection définitive des participants à la session de séminaires intensifs à l'EPA sera communiquée par email à tous les candidats(es) au plus tard fin septembre 2021.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone ou fax. En concourant, les candidat(e)s acceptent de plein gré la décision finale du Comité de Sélection. Aucun recours concernant la sélection ne sera recevable. Un/e candidat(e) peut concourir à la sélection plusieurs années de suite. Mais, une fois retenu pour le programme ImmARCH, le/la candidat(e) ne sera plus éligible pour les programmes suivants.

Les candidats retenus s'engagent :

- à assister à la totalité des sessions pour lesquelles ils/elles ont été sélectionné(e)s et à travailler en vue de satisfaire aux objectifs

- fixés par le programme,
- à faire preuve de ponctualité lors des séminaires ou des rendez-vous que leur accordent les scientifiques du MRAC ou de l'EPA,
 - à respecter les dates d'arrivée et de départ de la session pour laquelle ils/elles ont été sélectionné(e)s.

Les candidat(e)s sont également conscient(e)s que les avantages offerts par le MRAC et l'EPA ne le sont que pour le temps imparti aux sessions de la formation et ne sont pas renouvelables. En aucun cas, la sélection au programme ImmARCH ne donne droit à une autre bourse de séjour, une résidence de longue durée ou à un emploi au MRAC ou à l'EPA. De même, l'encadrement scientifique et le soutien offerts aux participant(e)s s'achèvent à la fin de ce programme.

La bourse qu'offre le Musée sert à couvrir :

- la réservation et les frais de transports du pays/lieu d'origine jusqu'au lieu de résidence durant le programme ImmARCH (Bénin et éventuellement, sous réserve, Belgique),
- les assurances nécessaires,
- l'hébergement en résidence communautaire (éventuellement en chambre double avec un participant au programme, de même sexe),
- une allocation de subsistance journalière.

Quelle qu'en soit la raison, et sans engagement de leurs responsabilités, le MRAC et l'EPA se réservent la faculté de changer les dates des différentes étapes du programme, d'inviter un nombre de participant(e)s plus restreint qu'initialement indiqué, ou de mettre fin à la bourse d'un participant, ou d'annuler la tenue du programme ImmARCH, sans justification, et ce, à tout instant y compris en cours de résidence.

Suite à la crise sanitaire de la COVID19, il est possible qu'une évolution de la situation au Bénin ou en Belgique entraîne une suspension de la mobilité des personnes vers ces pays. Le cas échéant l'organisation de la formation devra être annulée ou reportée à une date ultérieure.